

Compte-rendu commission tourisme du 28.10.2008

Présents : Mrs BARBIER, FAHY, SANDOZ, VERNEREY , CARREY, VOITURON, TOULET, VIRCONDELET, POUHIN et SCHERRER. Melle BERTHET.

Plaquette(s)

Il existait 3 documents en 2008. Aujourd'hui se pose la question de savoir s'il convient de réaliser un ou deux documents en sachant que les Vallons de Sancey seront intégrés dans le guide. Mr le Président estime qu'il faut valoriser l'axe Syndicat Mixte du Pays du Lomont , Communautés de communes des Balcons du Lomont et du Vallonsu de Sancey.

Faut-il mettre des infos concernant la Communauté de communes de Saint Hippolyte ? Il est décidé qu'on n'en parlera pas dans la ou les plaquette(s) si la convention n'est pas reconduite.

La communication se fera donc uniquement avec nos partenaires. 2 exceptions sont cependant envisagées : intégration dans le guide du gîte de groupe de Péseux et de la potière Muriel Mathieu.

2 ou 1 plaquette(s) ?? La réalisation de 2 plaquettes pèse lourd financièrement . De plus , la plaquette animation était constituée au 2/3 des animations de la Communauté de communes de Saint Hyppolite. Il est également fait mention que la plaquette comportant les hébergements, restaurants,... contient souvent au bout des 2 ans des informations qui se révèlent caduques. Il est donc envisagé de ne réaliser qu'une seule plaquette. Mr BARBIER souhaite plutôt avoir un beau document qui comporterait également les animations.

Le tarif des encarts publicitaires est fixé à 125 €. La surface sera identique à celle de la plaquette touristique sous réserve du format du futur document.

Les questionnaires seront envoyés directement aux gîtes , chambres d'hôtes, restaurants,..... Concernant les animations dans chaque commune , c'est les mairies qui seront destinataires de ce questionnaire.

Un professeur d'anglais du collège de Pont-de-Roide se propose d'assurer la traduction du document (partie patrimoine + spécialités franc-comtoises).

Un courrier sera envoyé aux annonceurs de Saint-Hyppolite qui seraient intéressés pour faire partie du guide au tarif fixé plus haut (toujours dans le cas de la non reconduction de la convention avec la Communauté de communes de Saint-Hyppolite.

Eoliennes

L'ONF a réalisé un première étude d'accessibilité et propose un devis pour l'étude du développement touristique du site éolien. Mr le Président a fait des demandes auprès du Conseil Général et du Conseil Régional pour obtenir des participations financières. Il demande l'autorisation des membres présents à présenter ce devis lors du prochain comité syndical. Accepté à l'unanimité.

La route des communes

Mr BARBIER présente l'offre de la route des communes pour faire figurer le site éolien dans le guide qu'ils éditent moyennant une somme de 500€ ou gratuitement s'il est inclus de la publicité dans ces 2 pages. Il ressort des discussions qu'une telle somme ne sera pas investie. La partie du site éolien dans ce guide sera financée par des encarts publicitaires à charge de la route de communes des communes de les trouver).